



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais médicaux et chirurgicaux

Question écrite n° 33611

Texte de la question

M. René Rouquet attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la vive inquiétude manifestée par l'association des insuffisants rénaux de la région parisienne, suite aux récentes propositions d'économies de la Caisse nationale d'assurance maladie. Cette association dénonce une mesure qui ne prend pas en compte toutes les données du problème : coût des différentes méthodes de traitement, durée des séances, coûts des transports, des examens biologiques, coûts sociaux, etc. Elle fait également part de ses craintes sur les conséquences de ces économies, notamment dans le traitement de l'insuffisance rénale par dialyse. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la suite qu'il entend réserver aux propositions contenues dans la motion votée par cette association lors de son dernier conseil d'administration à Rennes.

Texte de la réponse

Le Gouvernement travaille depuis plusieurs mois à la réforme des modalités d'organisation et de financement de la dialyse, dans la perspective d'amélioration globale de la prise en charge. Ce travail associe les partenaires concernés et, au premier chef, les représentants de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux. Le travail engagé par le ministère devrait permettre de mieux connaître les besoins des patients en matière de dialyse. Cette démarche fera l'objet d'une expérimentation dans quelques régions et s'accompagnera de la mise en oeuvre de dispositifs permettant de s'assurer de la qualité de prise en charge des personnes dialysées. Une meilleure connaissance des types de patients est un préalable indispensable à une amélioration de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. A cette fin, un système d'information sur l'insuffisance rénale a été mis à l'étude, conformément aux orientations de la politique de santé figurant dans le rapport annexé à la loi du 29 décembre de financement de la sécurité sociale pour 2000.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33611

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4670

Réponse publiée le : 25 décembre 2000, page 7383